

Communiqué de presse

Air France confie à APL la conception de son datacenter à très haut niveau d'efficacité énergétique et de continuité de service

Initié en septembre 2014, le projet de rénovation d'un de ses centres informatique a reçu le soutien financier de l'ADEME pour ses qualités environnementales : PUE cible inférieur à 2 et système de récupération de chaleur pour chauffer 8 500 m² de bureaux.

Ivry sur Seine, le 12 octobre 2016 – APL, expert en datacenters, annonce que Air France lui a confié la maîtrise d'œuvre de la rénovation et rationalisation d'un de ses datacenter, d'une superficie de 1 000 m², avec pour objectifs majeurs l'amélioration de la continuité de service (évolution vers un TIER IV), la performance énergétique (PUE cible inférieur à 2) et la réduction des coûts globaux d'exploitation.

Un centre informatique stratégique pour le groupe Air France - KLM

Créé en 1977, ce centre informatique d'Air France accueille quelque 800 personnes et concentre les activités de développement et de production d'applications stratégiques pour la compagnie aérienne (gestion et enregistrement des passagers et des bagages, affichages en aéroport, gestion du fret, etc.).

Malgré les aménagements opérés au fil des années et le remplacement régulier des composants informatiques et techniques (groupes électrogènes, câblage, racks, onduleurs, etc.), une rénovation complète s'avérait indispensable après 40 ans d'exploitation. En parallèle, dans le cadre de ses démarches RSE, Air France est certifié ISO 14001 et a pour ambition de réduire ses consommations électriques de 2% par an pendant 10 ans. La conception des anciennes salles informatiques ne permettait pas une telle amélioration de la performance énergétique.

La miniaturisation et la virtualisation des technologies ayant permis de libérer 1 000 m² de salle sur les 3 000 disponibles sur le site, la compagnie décide donc en 2012 de concevoir de toutes nouvelles salles. Elle organise quelques mois plus tard un appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre regroupant à la fois les aspects techniques (pré-câblage VDI, protection incendie, installation des racks informatiques...) et énergétiques (systèmes d'alimentation électrique et de refroidissement).

« Nous avons volontairement défini les grands objectifs : capacité à gérer la maîtrise d'œuvre sur tous les lots techniques et énergétique en conception et en réalisation, évolutivité vers un TIER IV, PUE cible inférieur à 2, réduction des coûts d'exploitation, garantie de continuité de service pendant toute la durée des travaux... Mais avons laissé une très grande latitude aux bureaux d'études consultés sur les solutions qu'ils pouvaient apporter », indique Bertrand Dollet, adjoint-chef de centre et responsable datacenter.

Un projet ambitieux en termes techniques et énergétiques

Au terme de la phase d'appel d'offres, c'est le projet présenté par APL qui est retenu par Air France, en 2014. Commence alors la phase de conception : les 1 000 m² de salles informatiques consommeront une puissance électrique initiale de 350 kW pour les matériels informatiques et disposeront d'une capacité de 800 kW électrique Haute Qualité et de 1 MWf pour le refroidissement. Les équipements techniques redondés permettront de faire évoluer le site vers un niveau TIER IV.

« Pour le volet énergétique, les ingénieurs APL ont étudié la faisabilité et nous ont proposé un comparatif des solutions techniques de refroidissement envisageables (free cooling, free chilling...), chiffrées en coûts d'investissement et en coûts d'exploitation. Nous avons opté pour un groupe froid avec récupération de chaleur pour chauffer 8 500 m² de bureaux », explique Bertrand Dollet. Le PUE, qui s'élevait à 2,9 avant la rénovation et l'urbanisation des salles serveurs, va évoluer à moins de 2 à charge cible.

Performance énergétique : une subvention de l'ADEME

Un coefficient PUE qui ne tient pas compte du système de récupération de chaleur pour les locaux tertiaires, dont le retour sur investissement a été évalué à 4 ans seulement, ni à l'arrêt de la chaudière à gaz, devenue caduque, qui représente une économie énergétique évaluée à environ 500 000€ sur 10 ans. Les investissements réalisés par Air France pour réduire l'impact environnemental de son datacenter ont fait l'objet d'un dossier auprès de l'ADEME, qui a accordé à la compagnie aérienne une subvention d'un montant 120 000€.

Alors que le projet de rénovation est entré dans sa dernière année, *« nous sommes pleinement satisfaits de la façon dont APL a mené le projet : études, consultation et choix des différentes entreprises, conduite des travaux et suivi rigoureux du programme. Aucun report majeur n'est à déplorer. Les nouvelles salles ont été livrées en juillet 2016. Nous nous donnons ensuite un an pour transférer progressivement les matériels informatiques »,* conclut Bertrand Dollet. Après la livraison, APL procédera au transfert des compétences et à la remise de la documentation technique permettant d'exploiter le site. Un suivi de la réduction effective du PUE sera mis en place, en étroite collaboration avec le personnel du centre.

A propos d'Air France

Air France, compagnie globale d'inspiration française, exigeante et attentionnée, fait du voyage un moment de plaisir sur l'ensemble des vols qu'elle assure quotidiennement en France, en Europe et dans le monde.

Air France-KLM est le premier Groupe en termes de trafic international au départ de l'Europe. En 2016, il offre à ses clients un réseau couvrant 320 destinations dans 114 pays grâce à ses quatre marques Air France, KLM Royal Dutch Airlines, Transavia et HOP! Air France. Avec une flotte de 534 avions en exploitation et 89,8 millions de passagers transportés en 2015, Air France-KLM exploite jusqu'à 2 200 vols par jour, principalement depuis ses hubs de Paris-Charles de Gaulle et Amsterdam-Schiphol.

Son programme de fidélité Flying Blue figure parmi les leaders en Europe et compte plus de 27 millions d'adhérents.

Air France-KLM exploite avec ses partenaires Delta Air Lines et Alitalia la plus grande joint-venture transatlantique avec 270 vols quotidiens.

Le Groupe propose également des solutions de transport de fret et de maintenance aéronautique.

Air France-KLM est membre de l'alliance SkyTeam réunissant 20 compagnies aériennes et offrant un accès à un réseau mondial de plus de 16 270 vols quotidiens vers 1057 destinations dans 179 pays.

<http://corporate.airfrance.com>

A propos d'APL

Créé en 1983, APL intervient sur tout le cycle de vie des datacenters. La société compte parmi les leaders en France dans les domaines suivants : conseil en stratégie d'hébergement, conception et réalisation, construction et rénovation, exploitation et optimisation énergétique de centres informatiques. Ses ingénieurs experts interviennent en missions d'audit, d'assistance à maîtrise d'ouvrage, de maîtrise d'œuvre, de transfert de compétences (formations), ou réalisent des projets clé en main. APL propose également 3DHosting, une offre « datacenter as a service » qui combine mise à disposition d'infrastructures et services associés, pour permettre à ses clients de conserver leur datacenter en propre, tout en bénéficiant des avantages des solutions externalisées.

Depuis sa création, APL a mené plus de 2000 projets ou réalisations auprès de sociétés telles que Data IV, Orange, Groupama, Groupe Crédit Agricole, Groupe Casino, Macif, Metro, Poulina, Sigma ou encore Vinci.

Afin de favoriser le partage d'expérience autour de son domaine d'expertise, APL est membre du Gimélec, CRIP, CLUSIF, de l'ADIRA, AGIT (Alliance Green IT), ATEE ou encore de l'EUDCA. APL participe également activement au Code of Conduct, un groupe de travail piloté par la commission européenne qui soutient les meilleures pratiques relatives à l'efficacité énergétique des datacenters. APL est également accréditée Tier Designer par Uptime Institute depuis décembre 2014.

www.apl-datacenter.fr

Contacts presse

Anjuna

Elodie Cassar

elodie.cassar@anjuna.fr

Tél : +33 9 64 15 31 27

Mob : +33 6 80 53 82 94